

LE JOUR, 1951
22 JUILLET 1951

PROPOS DOMINICAUX : LA CONTAGION DE LA VIOLENCE

Il y a une contagion de la violence.

Les maladies de l'âme se communiquent comme celles du corps. Elles vont elles aussi aux infirmités et à la mort. C'est l'art du psychologue de les déceler. Et cela veut dire qu'il n'est pas de politique un peu sérieuse sans psychologie profonde.

Quand un homme sacrifie délibérément, pour tuer, sa propre vie, il faut chez lui une ébullition prolongée du cerveau et un triomphe de la passion. **Le désordre mental se traduit par le désordre social.**

Notre temps est celui des maladies de l'âme. Tandis que les maladies du corps trouvent de mieux en mieux leur remède, tandis que la pharmacutique élargit son domaine, les maladies de l'âme se multiplient. C'est la caractéristique de notre époque qui témoigne d'un équilibre final des avantages et des désavantages de ce qu'on nomme assez superficiellement le progrès.

A travers tant de découvertes, personne n'a encore aperçu le bonheur. Quand l'hygiène physique s'améliore, l'hygiène morale est en recul. Quand la médecine devient plus puissante, c'est le cerveau qui s'égaré et c'est le moral qui fléchit. Quand on propose aux foules une sagesse on les voit se déchaîner dans la mesure où elles ont reçu la connaissance.

Personne ne niera qu'en ce siècle, ce que la santé du corps a gagné, la santé de l'âme l'a perdu. Il y a là peut-être une loi secrète de la vie qui fait payer à l'humanité ses ascensions morales. Quoi que l'on fasse, on n'échappe pas au malheur. Les fureurs engendrent les tristesses. Et ce sont des femmes et des enfants qui pleurent, des familles et des cités en deuil.

La loi sociale majeure, la loi du Décalogue, ce sont les nations d'abord qui l'oublient : **"tu ne tueras point"**. Telle est la loi de Dieu ; mais, pour avoir opposé à la loi divine des théories et des législations stériles, voici que la folie a le dessus.

Il n'y a pas de paix véritable en ce monde qui ne procède du libre consentement et du cœur.